



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 juin 2008

Pierre de Fouquet, nouveau Président de l'AFIC

Pierre de Fouquet, Président du Directoire d'Iris Capital, a été nommé Président de l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), au cours de l'Assemblée Générale de la profession qui s'est tenue aujourd'hui à Paris. Il remplace à ce poste Eddie Misrahi, Directeur Général Délégué d'Apax Partners. Par ailleurs, Jean-Louis de Bernardy-Sigoyer, Co-Fondateur et Partner d'Activa Capital a été élu Vice-président.

Au terme de son mandat, Eddie Misrahi a déclaré : « Au cours de ces douze derniers mois, le Bureau de l'AFIC et son Conseil d'Administration se sont concentrés sur les chantiers que nous nous étions fixés comme prioritaires, notamment celui d'orienter une part plus importante de l'épargne longue des Français vers le financement des PME et de favoriser leur développement. Nous ne pouvons être que satisfaits des progrès réalisés dans ces domaines avec la mise en place des mesures « ISF-PME » et le succès de France Investissement; sans compter les 13Md€ supplémentaires alloués par les assureurs français au non coté au cours des trois dernières années. Nous avons également cherché à rendre notre industrie plus compétitive avec la création prochaine du FCPR contractuel, et à favoriser la cohésion au sein de l'AFIC avec un nouveau groupe de travail dédié aux mégafonds et une présence renforcée en région. Mais nos travaux les plus récents ont été consacrés à l'amélioration de la transparence de notre industrie et au partage de la création de valeur: nous avons élaboré la « Charte des Investisseurs en Capital » dans le cadre de laquelle nous prenons de véritables engagements et qui a recueillie l'adhésion de 150 de nos membres. »

Le nouveau Président Pierre de Fouquet, s'est quant à lui félicité qu'un professionnel du Capital Risque soit appelé à la présidence de l'AFIC : « L'action de l'AFIC, à travers ses présidents successifs, s'inscrit dans une continuité d'objectifs, au service de la profession dans son ensemble. Mon intention est donc de poursuivre le travail engagé en faveur du développement du Capital Investissement, qui passe d'abord par la croissance de ses ressources, ainsi que d'une meilleure perception de notre contribution économique et sociale. S'agissant de l'AFIC, l'objectif est de renforcer notre capacité à être force de proposition sur l'ensemble des questions qui touchent à notre écosystème, c'est-à-dire ce qui a trait au financement et à la croissance des PME. »

Nomination Président de l'AFIC

A propos de l'AFIC :

Créée en 1984, l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), avec 260 membres actifs, regroupe l'ensemble des structures de Capital Investissement installées en France : Sociétés de Capital Risque (SCR), Fonds Communs de Placement à Risque (FCPR), Fonds Communs de Placement dans l'Innovation (FCPI), Fonds d'Investissement de Proximité (FIP), sociétés de gestion, sociétés de conseil, fonds de fonds, sociétés d'investissement.... En outre, l'AFIC compte 190 membres associés issus de tous les métiers – avocats, experts-comptables et auditeurs, conseils, banquiers... – qui accompagnent et conseillent les investisseurs et les entrepreneurs dans le montage et la gestion de leurs partenariats.

L'AFIC, à travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place, figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF et dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du Capital Investissement.

Outre les services qu'elle rend à ses adhérents (veille juridique, réglementaire et fiscale ; études et statistiques ; formation ; développement et communication...), la vocation de l'AFIC est de fédérer, représenter et promouvoir la profession du Capital Investissement auprès des investisseurs institutionnels, des entrepreneurs, des leaders d'opinion et des pouvoirs publics. Elle contribue, dans le cadre d'un dialogue permanent, à l'amélioration du financement de l'économie, en particulier à destination des PME-PMI, à la stimulation de la croissance et la promotion de l'esprit d'entreprise.

En 2007, les membres de l'AFIC ont investi plus de 12.6 milliards € dans plus de 1500 entreprises. Avec plus de 20% du marché européen, l'industrie du Capital Investissement française classe au 1^{er} rang d'Europe Continentale et au 3^{ème} rang mondial.

Pour plus d'informations : www.afic.asso.fr

Contact Presse :

Image 7 – Albane de la Tour d'Artaise - Tel : 01 53 70 74 70 - adelatour@image7.fr